

# Organiser une manifestation associative

Vous êtes une association Herbignacaise et souhaitez annoncer votre manifestation et pré-réserver du matériel (tables, chaises, bancs, stands, barrières, grilles d'exposition et matériel électrique).

Vous devez télécharger les formulaires ci dessous et pré-réserver votre besoin en matériel pour votre manifestation.

Vos demandes doivent être transmises au Service Vie Associative.

Un mail de confirmation vous sera adressé pour validation.

Si vous avez une banderole à installer pour annoncer votre manifestation, merci de la déposer au centre technique municipal.



HERBIGNAC

## MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye  
44410 Herbignac

### HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil  
uniquement)

📞 02 40 88 90 01